

Le chantier avance et touche bientôt à sa fin...

Voilà maintenant un peu moins d'un an que le chantier a démarré.

Après les travaux d'amélioration de votre logement, des halls et des parties communes, une nouvelle étape a commencé : il s'agit de l'aménagement des nouveaux locaux vide-ordures et des travaux de résidentialisation. En effet, la fin du chantier est prévue fin avril 2014. Cette Info Concertation vous présente l'état d'avancement du chantier et les étapes à venir.



Bâtiment 1 - 5, allée d'Artois

La réhabilitation des bâtiments

■ Les façades

Les travaux de ravalement des façades sont presque terminés. Début mars, les façades du 1-5 allée d'Artois étaient réceptionnées, et l'entreprise COLAS procède actuellement à la dépose des échafaudages. Les façades du bâtiment rue du 19 Mars 1962 et rue de l'Épargne sont achevées à 80%. Les échafaudages côté rue sur ces deux bâtiments seront déposés courant mars.

Le ravalement des façades du 7-15 allée d'Artois se poursuit et va se prolonger jusqu'à fin avril 2014.

■ Les logements

Les travaux dans les logements sont pratiquement terminés, la majorité des réceptions des appartements se sont faites en novembre 2013. La réception des logements permet une dernière rencontre entre vous, l'Office, la Maîtrise d'œuvre et l'entreprise. Durant ce rendez-vous, un état des lieux de fin de travaux et un procès-verbal de réception sont établis. Cette visite de constat de bonne fin de travaux permet de s'assurer de la qualité et de la conformité des travaux effectués. L'entreprise COLAS procède actuellement aux campagnes de levée des réserves établis lors des réceptions.

Si votre logement n'a pas fait l'objet d'une visite de réception, veuillez prendre rendez-vous au point d'accueil du 1 rue du Général Le Corguillé ou directement au bureau de chantier de l'entreprise COLAS, logement 413 au 1 rue du 19 Mars 1962.

■ Les parties communes

Les travaux de mise en peinture des halls et des cages d'escalier des bâtiments Épargne et 19 Mars 1962 sont terminés. Pour le bâtiment Épargne, la création de 3 studios dédiés aux personnes à mobilité réduite est en cours.

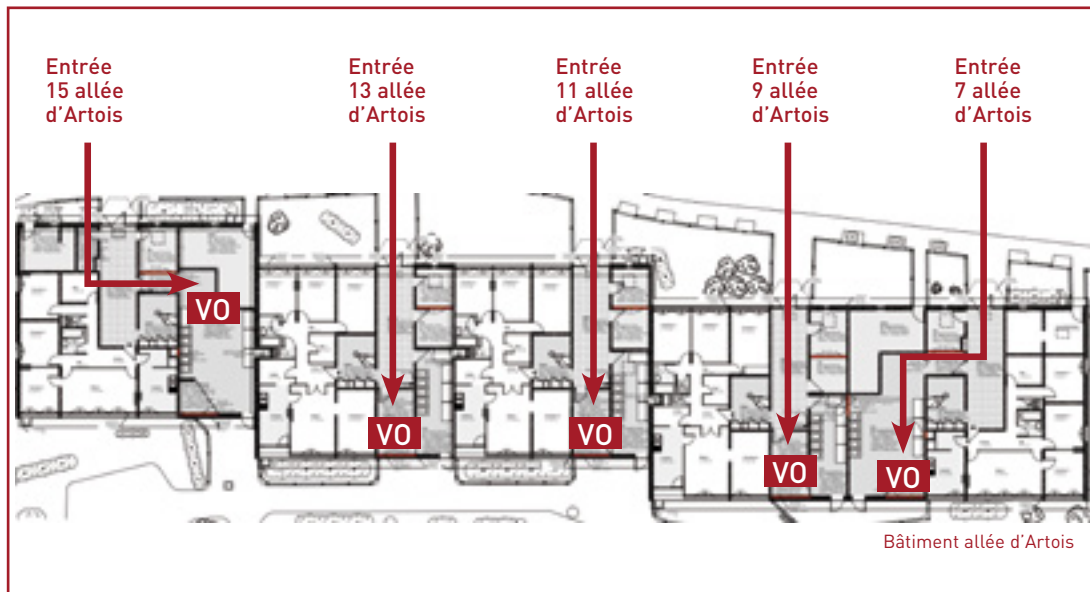
Concernant les bâtiments Artois, les travaux de réfection des halls avec la pose des nouvelles portes d'entrée et la mise en fonction de la nouvelle interphonie vont se poursuivre jusqu'à fin avril 2014.



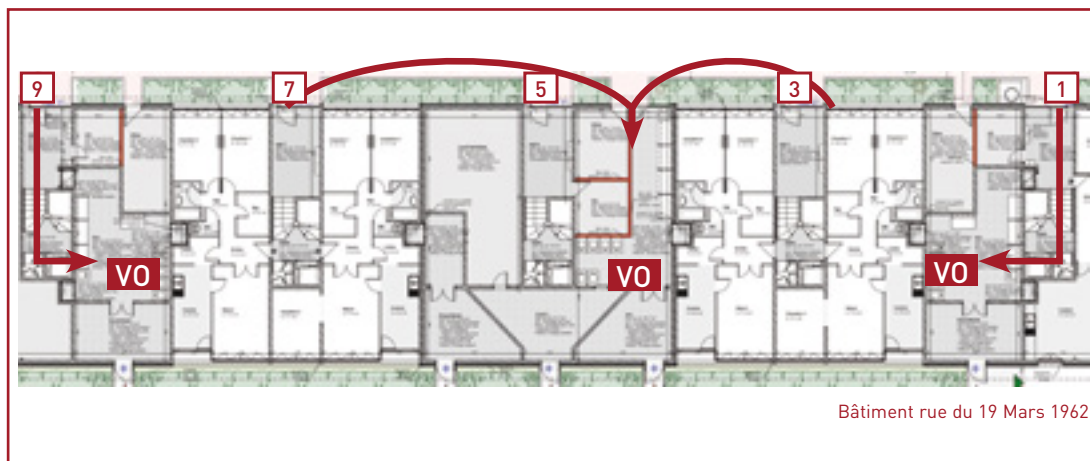
L'aménagement des nouveaux locaux vide-ordures

Les travaux d'aménagement des nouveaux locaux vide-ordures ont démarré et vont se poursuivre jusqu'à fin avril 2014.

- Il est prévu l'installation de sas d'accès depuis les halls d'entrée jusqu'aux locaux vide-ordures dans les bâtiments 7-15 allée d'Artois et 14-20 rue de l'Epargne. Pour déposer vos poubelles il vous suffira d'accéder aux nouveaux locaux VO depuis les halls.



- Concernant le bâtiment rue du 19 Mars 1962, les locaux vide-ordures seront localisés aux 1, 5 et 9 rue du 19 Mars 1962. La configuration des halls 3 et 7 ne permettant pas l'aménagement de locaux supplémentaires. Pour les locataires des 3 et 7, l'accès au local poubelles se fera depuis une porte située à l'extérieur du 5 rue du 19 Mars 1962.

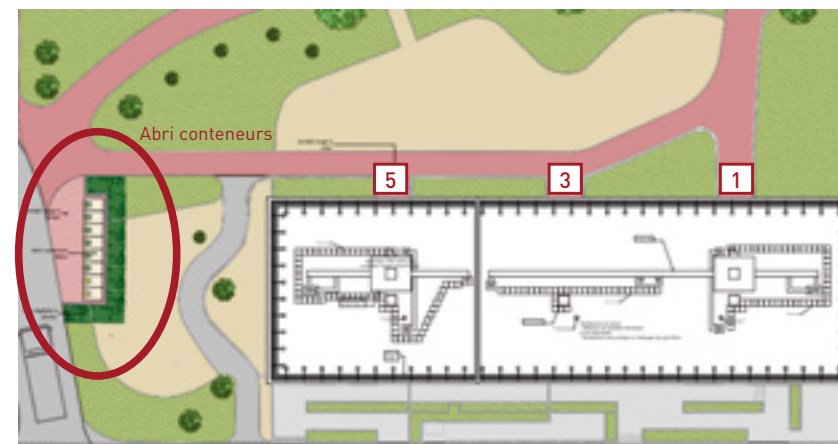


La collecte sélective des déchets pour le 1-5 allée d'Artois



- Un abri conteneurs a été installé à proximité du bâtiment 1-5 allée d'Artois. Il fonctionne suivant les principes du tri sélectif et il est dédié aux locataires du 1-5 allée d'Artois. Les ordures ménagères doivent y être triées en fonction de leur nature et déposées dans les conteneurs correspondants.

Bâtiment 1 - 5 allée d'Artois



- Deux types de conteneurs sont à votre disposition :



- Jaune pour les emballages, les bouteilles en plastique et les papiers. A déposer en vrac, directement dans les bacs.



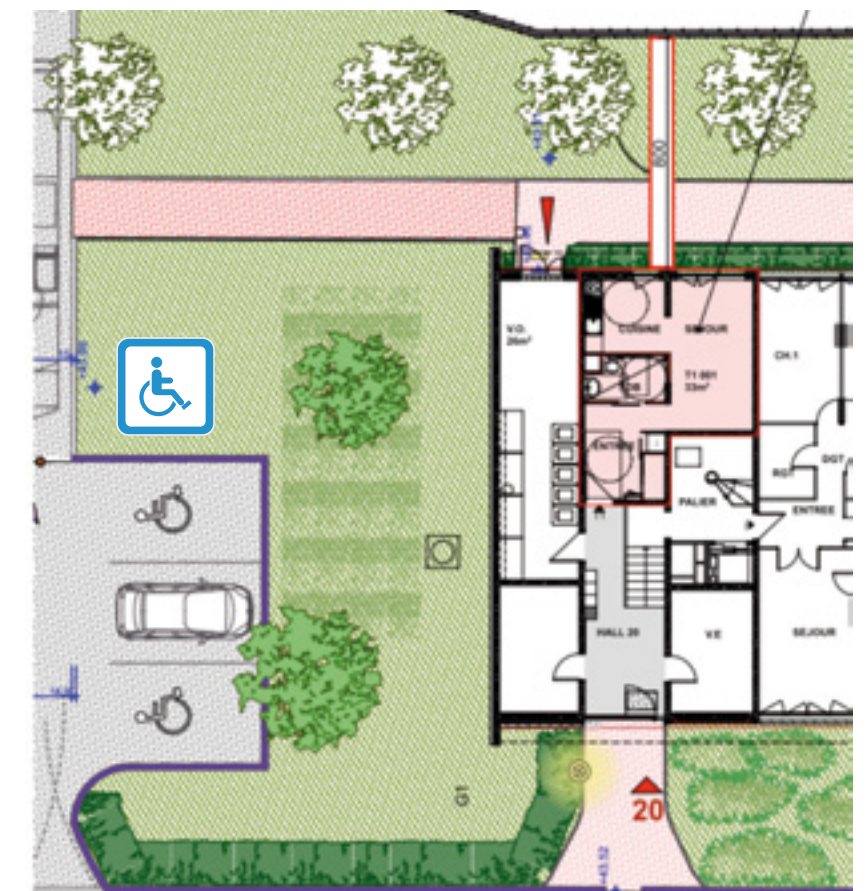
- Marron pour les ordures ménagères. A déposer dans des sacs poubelles de 50 litres maximum.

La résidentialisation des bâtiments rue de l'Epargne et rue du 19 Mars 1962 démarre...

- Les travaux d'aménagement des espaces extérieurs vont démarrer en mars 2014. Ils prévoient la plantation nouvelle de haies végétales et de petits arbustes en pieds d'immeubles ainsi que la création de 3 places de stationnement en pignon du bâtiment rue de l'Epargne. Ces places seront dédiées aux locataires des 3 studios pour personnes à mobilité réduite.



Bâtiment rue du 19 mars 1962



Bâtiment rue de l'Epargne

- Les travaux d'aménagement des espaces extérieurs du bâtiment 19 Mars 1962 prévoient la plantation nouvelle de haies végétales et de petits arbustes en pieds d'immeubles ainsi que la création d'une rampe d'accès à l'avant du bâtiment pour faciliter l'accès aux halls des personnes à mobilité réduite. Pour renforcer la sécurité incendie du bâtiment, il sera aménagé une voie pompier à l'arrière du bâtiment 19 mars 1962.
- Concernant les bâtiments allée d'Artois, les travaux de résidentialisation ne commenceront pas avant juin 2015. Ces travaux sont conditionnés par la démolition de la tour Versailles et sont repoussés pour s'ajuster aux projets d'espaces publics de la ville de Neuilly-sur-Marne.

Quelques conseils utiles pour un bon déroulement des travaux

Faciliter la pose des échafaudages et le ravalement

Pour permettre la pose des échafaudages et le ravalement des façades, nous vous demandons de :

- Déposer l'ensemble des éléments devant les fenêtres et débarrasser au maximum votre balcon ou terrasse ;
- Retirer votre éventuelle parabole fixée en façade.



Perspective projetée résidence Artois

Comment signaler un problème durant la phase chantier ?

Les cas d'urgence

En cas d'urgence (fuites, pannes de courant...), contactez par téléphone le bureau de chantier de l'entreprise COLAS, dont les coordonnées sont précisées ci-dessous.

Le bureau de chantier

Situé au 1 rue du 19 Mars 1962 (logement 413), 3^{ème} étage.
Téléphone : 01 41 53 36 27

• Christopher CAUDELI et Andréa KOUASSI

Ils sont vos « référents locataires », ils répondront à toutes vos questions lors de l'exécution des travaux dans votre logement.

Vos contacts au sein de l'Oph 93

• Nadia TRONC

Chargée d'opérations
Téléphone : 01 48 96 99 01

• Délégation de Rosny-sous-Bois

6, rue de Mulhouse 93110 Rosny-sous-Bois
Téléphone : 01 48 12 11 80

• Point Accueil – dépose des réclamations

1, rue du Général Le Corguillé 93330 Neuilly-sur-Marne
Téléphone : 01 43 08 13 97



Bon à savoir

■ La réhabilitation prévoit le déplacement de votre parabole en terrasse. L'entreprise Colas se charge du déplacement.

C'est pourquoi, après ravalement, aucune parabole individuelle ne devra être fixée sur la façade.

Les chantiers recrutent !



Si vous êtes en recherche d'emploi et que vous répondez aux critères d'éligibilité, des contrats peuvent vous être proposés dans le cadre du chantier.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter les structures suivantes en leur précisant que vous souhaitez travailler sur les chantiers du projet de rénovation urbaine du quartier des Fauvettes :

■ **Point Info - Maison des services Publics**
20, rue Paul et Camille Thomoux
Tel : 01 41 54 80 05

■ **Projet de Ville RSA - Maison des services Publics**
20, rue Paul et Camille Thomoux
Tel : 01 41 54 80 70

■ **Mission locale - Maison des services Publics**
20, rue Paul et Camille Thomoux
Tel : 01 41 54 80 85

■ **Service insertion - Maison des services Publics**
20, rue Paul et Camille Thomoux
01 41 54 80 68

■ **Unité Jeunesse**
80, Avenue du 8 mai 1945
01 43 00 35 10

■ **Pôle Emploi Agence de Neuilly-sur-Marne**
10, rue Jean Perrin
39 49

Ils pourront répondre à toutes vos questions et vous aider dans vos démarches.